# ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

EN ALLEMAGNE

L'ancien ministre Albert a adressé

« J'ai répondu à l'appel que vous

avez adressé à mon patriotisme. J'es-

pérais obtenir la collaboration des

hommes qu'il fallait. Cette espé-

rance ne s'est pas réalisée, en raison

des difficultés suscitées par les par-

tis politiques. Je résigne donc entre

vos mains la mission que vous

Les troubles de Berlin

après-midi entre des manifestants

communistes et la police. La police

a tiré. On ne sait rien encore sur le

L'Allemagne demande des crédits aux Etats-Unis

permettra d'acheter des denrées et

Les autorités américaines estiment

qu'un crédit d'au moins de cent mil-

lions de dollars sera nécessaire pour

cette opération. L'Allemagne aurait

garanties elle est prête à donner pour le paiement de cet emprunt.

La Petite Entente

nombre des tués et des blesses.

Des collisions se sont produites cet

u président du Reich une lettre ain-

la crise ministérielle

M. Albert n'a pu résoudre

si conçue:

m'aviez confiée.

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

3 mois 6 mois 1 an LOT et Départements limitrophes ...... 4 fr. 25 8 fr. 15 fr. Autres départements ...... 4 fr. 50 8 fr. 50 16 fr.

COMPTE POSTAL: 5399 TOULOUSE Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur - L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)..... 0 fr. 80 ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... 0 fr. 80 RECLAMES 3º page - d° -1 fr. 25 2 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

# LES ÉVÉNEMENTS

La crise ministérielle allemande. - L'Allemague doit changer de politique et se résigner à l'exécution: c'est sa seule chance de salut! — Les magnats de l'industrie semblent le comprendre et se préparent à composer. - La situation financière de la France : l'effort fiscal de nos contribuables est considérable.

Le Président Ebert avait chargé M. Albert, qui fut le chef de la propagande allemande à Washington de 1914 à 1917, le rédacteur les traités de Brest-Litowsk et de Bucarest, ministre du Cabinet Cuno, puis de la combinaison Stresemann, de former un nouveau ministère.

M. Albert, après avoir accepté en principe, a dû décliner l'offre prési-

M. Albert ne possédait la confiance spéciale d'aucun parti. Le Président du Reich avait songé à lui précisément dans l'espoir qu'il constituerait un gouvernement audessus des partis.

es graves difficultés extérieures qui

éparation » songea à reprendre, tout des améliorations ement et simplement, et en bloc tous les ministres du Cabinet Stresemann, ce dernier y compris.

C'eût été pousser un peu loin la lésinvolture à l'égard du Reichstag et de son vote de défiance.

M. Albert n'a pas osé aller jusque à et, sinalement, il a renoncé à sa

Avouons que l'entreprise offerte u candidat chancelier manque plutôt d'attraits!

Il devient de plus en plus manileste que l'Allemagne patauge et palaugera dans le chaos aussi longemps qu'elle se refusera à voir en lace la réalité.

Nous l'avons dit : il n'y a pour elle qu'un seul moyen de remédier à sa esorganisation presque complète, est de se résigner à la nécessité d'exécuter le Traité de Versailles.

En vain, on s'en va répétant que le Reich est incapable de payer tout ce

Ceci n'est pas la question : tout le monde s'accorde pour n'exiger pas es paiements qui dépassent les facultés contributives allemandes. Tout de même, pour déterminer

ces facultés, nous pensons qu'on ne Saurait s'en remettre, les yeux fermés, aux déclarations du débiteur. Celui-ci s'est mis par trop délibétement en état de faillite pour que nous lui consentions encore quelque

n seul moyen s'offrait à nous: ir des gages et les exploiter de olre mieux pour noire compte et

est la méthode que nous avons le avec la Ruhr et on sait qu'elle ent toujours plus productive. Bref, nous avons vaincu une fois

plus et les Allemands le compren-Aussi nous disent-ils: nos finances pourront se rétablir qu'après andon des gages; restituez-leset nous commencerons les paie-

bien! ce serait-là une combion de dupes : il nous a fallu dix mois pour tirer vraiment notre occupation et c'est à

où mûrirait la récolte que l'abandonnerions? Berlin — comme à Londres curs on doit bien se persuale la France ne flanchera pas

cette directive. d'aucuns, Outre-Rhin com-Outre-Manche, ont pu espérer l's des prochaines élections lés le clan des amis de l'Alletriomphait, ils peuvent au-Phui renoncer à leurs espéran-

On peut être assuré que les neuf | cultés auxquelles se sont heurtés dixièmes au moins des candidats, quelle que soit leur étiquette, s'enageront auprès de leurs électeurs à réclamer la stricte exécution du Traité de Versailles.

Et sur ce point, le pays saura avec vigueur marquer sa volonté.

Mais revenons à l'Allemagne. C'est devenu un lieu commun de rappeler que, si l'Etat allemand est pauvre, l'Allemagne, elle, ne l'est pas, bien au contraire.

En un sens même, la richesse prtvée est considérable : une partie, la plus grande sans doute, se cache; pourtant il en est une autre qui se manifeste ouvertement : elle s'étale littéralement aux yeux des étrangers qui parcourent l'Allemagne.

Voici, par exemple, ce qu'écrivait l'autre jour le correspondant du Temps dont nous avons maintes tois déjà signalé les lettres instructives.

« Je vois, déclare-t-il, ce pays étaler sous mes yeux les colossales bâ-Son insuccès ne saurait surpren- tisses qui ont été élevées partout depuis 1918, toutes flambantes neuves, notamment à Berlin, dans l'Unter den Linden, au coin de la Charlottenstrasse, un immeuble beaucoup plus grand que celui du Crédit Lyonnais, un autre à côté de l'ambassade de France, dans plusieurs endroits Mais une telle combinaison ne de cette avenue et dans beaucoup pouvait réussir que si elle avait été d'autres points de la ville. Ces imconflée à une personnalité d'une au-torité incontestée. Ce qui n'est pas meubles représentent aujourd'hui des capitaux immenses. Allez vers Oberschœneweyde et vers Dahlem, banlieue Aussi bien, M. Albert ne semblait de Berlin, et le long de la voie du nullement qualifier pour résoudre chemin de fer, en venant de Cologne vers Berlin. Partout d'énormes maisons en grand nombre, des usines co-Dès lors, tous les concours sé- lossales, soit toutes neuves, soit

ricux qu'il sollicitait lui firent dé- agrandies ; avant d'arriver à Hamm, Un moment, le Chancelier « en rement neut, est sorti de terre : parsements, des dépenses. Aujourd'hui, ces usines et ces constructions chôment ou restent inutilisées en grande partie, et ce ne sont que des capitaux immobilisés; mais ces capitaux ont existé pour les bâtir, et le travail énorme des centaines de milliers d'ouvriers qui les ont élevées est aussi un capital; les fabriques subsistent, prêtes à repartir. L'Allemagne, la grande, puissante, riche et laborieuse Allemagne, qui s'est enrichie partout de tels organes - malgré la grande misère actuelle de la population des villes, — aurait pu, très facilement, réserver chaque année, sur le capital-espèces et le capital-travail que dénoncent toutes ces dépenses et tant d'autres, la petite partie que réclamait l'annuité des réparations et des prestations. Il suffit d'être sur place, d'ouvrir les yeux et de regarder les choses qu'on ne peut pas dissimuler, de songer au caractère de cette population vigoureuse, peu dépensière — et prolifique avec cela — pour faire la balance de ces ressources et de ces forces naturelles, et du peu qu'aurait représenté l'annuité des réparations dans cet océan. La grande industrie allemande l'a enfin compris elle-même,

> l'avoir compris plus tôt. » Oui, l'Allemagne est riche, ne manque point de ressources. Mais celles-ci sont entre les mains

> et elle regrette amèrement de ne pas

des industriels qui ne veulent pas s'en dessaisir d'une parcelle. Ou, plutôt qui ne voulaient pas, puisque, nous l'avons vu, la grosse industrie commence à s'apercevoir que la résistance lui coûte plus cher

que les réparations elles-mêmes. Bref, notre situation est forte: moins que jamais ne desserrons pas l'étreinte de la Rhur!

L'avenir financier de la France permettrait une confiance sans réserve si nous n'avions pas à faire face aux dépenses recouvrables, c'est-àdire à fournir les dizaines de milliards que nous doit l'Allemagne et qui sont absolument nécessaires soit pour indemniser les victimes de guer-

re, soit pour relever nos ruines. A l'heure actuelle, nous avons avancé 52 milliards et demi pour le compte de l'Allemagne en vue de la reconstruction; il reste à trouver plus de 24 milliards, non comprises

es pensions. Des lors, si l'Allemagne ne paie pas, c'est au moins quatre ou cinq milliards d'intérêts annuels que nous aurons à inscrire en supplément au budget de la dette publique.

Or, celle-ci est déjà formidable. On ne connaît que trop les diffiParlement et Gouvernement pour équilibrer le budget.

Qu'adviendra-t-il demain s'il faut augmenter le total de nos dépenses? L'effort fiscal de la France a atteint semble-t-il son maximum et il ne saurait s'accroître encore, sans risquer de jeter le plus profond désarroi dans toute l'économie nationale.

Les révolutionnaires français qui soutiennent le Reich dans sa résistance contre le traité s'en rendent

Ce n'est pas tant, ou exclusive-ment pour les beaux yeux de la Ger-manie qu'ils combattent les droits de la France.

Ils estiment que nos finances ne parviendront pas à se relever si l'Allemagne se dérobe. Bref, ils espèrent trouver, dans une

banqueroute ainsi provoquée, la porte ouverte à une révolution moscou-Nous restons persuadés que leurs espérances seront déçues et que, quoi qu'il advienne, la France finira bien

par rétablir complètement son équi-Mais le plus sûr moyen d'y parve-nir, et aussi le plus moral, est d'obtenir du Reich la réparation des dommages qu'il a sauvagement pro-

Voilà pourquoi nous devons rester proposé de faire connaître quelles dans la Ruhr et pourquoi nous y

resterons. Ce n'est pas au contribuable français mais au contribuable allemand à payer les frais de la barbarie ger-

En Pays occupés

L'occupation « adoucle »

Conseil de Cabinet réuni. lundi, a té-

moigné toute sa satisfaction pour les

résultats obtenus dans la Ruhr. Aus-

si, disent-ils, le gouvernement belge

est d'avis qu'il y a lieu de commen-

cer une politique de modération à

Des mesures d'adoucissement

avec les autorités militaires belges,

prendra les mesures nécessaires pour

rendre le régime de l'occupation

moins dur à mesure que les garan-

ties seront données par le personnel

L'accord avec la Badische Anilin

un Soda Fabrik et la Haute-Commis-

sion interalliée a été signé le 24 no-

vembre. Il comprend la disposition

suivante : La B. A. S. F. ne s'oppo-

sera pas à l'exercice régulier du con-

trôle prévu (notamment pour le dé-

sarmement) par le traité de paix et

La Rhénanie doit prendre en mains ses destinées »

L'oberburgmester de Trèves, M.

important discours dans lequel il

proclame qu'en présence de la faillite

de la politique du Reich, qui a con-

duit à la misère et à la ruine. la Rhé-

nanie doit prendre en mains ses des-

tinées. Il estime que les oppositions

vont s'atténuer et que le statut rhé-

Divisions Rhénanes

République rhénane, installé à Co-

blence, a reçu la démission de M. von

Dans sa lettre de démission, après

Metzen, ministre des affaires étran-

avoir constaté que l'idée rhénane a

triomphé, M. von Metzen exprime

son regret d'avoir essayé, sans y

réussir, de mettre d'accord les deux

principaux chefs: M. Dorten et M.

La reprise du travail

La direction des usines Thyssen, à

-->>>>

vont réintégrer les ateliers.

Le nouveau gouvernement de la

nan s'établira progressivement.

gères provisoire.

somme d'argent.

personnel.

L'accord entre la Badische Anilin

industriel et minier.

les accords subséquents.

Le général Degoutte, en accord

l'endroit de l'occupation militaire.

Suivant les journaux belges, le

et le Reich M. D. Les préparatifs pour la réunion INFORMATIONS

de la Petite Entente, qui doit avoir lieu en janvier, se poursuivent acti-cement. Le principal objet de la conférence sera l'adoption d'une ligne de conduite commune vis-à-vis de l'Allemagne.

En ce qui concerne la question des réparations, les gouvernements de Belgrade, de Bukarest et de Prague sont d'avis que la Petite-Entente devrait prendre part aux conférences des grandes puissances.

#### Le Statut de Tanger Un accord possible

Suivant le correspondant parisien du Times, l'accord serait prochain sur l'épineuse question du futur statut de Tanger.

Un des premiers résultats de l'accord serait la reconnaissance du sultan. Celui-ci partagerait la part de ses anciens ennemis dans la compagnie du port avec la municipalité înternationale. Le ministère des capitulations et la poste consulaire seraient abolis. Un petit territoire serait transféré à la zone espagnole

marocaine. Le correspondant ajoute que la solution d'un pareil problème, qui semblait impossible auparavant, est de bon augure pour les autres questions en suspens entre la France et la Grande-Bretagne.

#### Stock, qui est une personnalité en L'Italie offre un port franc vue du parti centriste, a prononcé au Conseil municipal de Trèves un à la Suisse

L'Italie vient d'offrir à la Suisse le port de Vado, à 8 kilomètres à l'ouest de Savone, comme port franc. de façon à retenir ou à attirer sur les rails, italiens le commerce suisse d'exportation, actuellement acheminé vers les ports de mer français.

Le port de Vado est équipé pour le déchargement des vapeurs et possède une gare avec des entrepôts actuellement peu utilisés.

La Suisse pourrait à peu de frais y établir un port franc sensiblement plus rapproché de son territoire que n'importe quel port français, et situé très favorablement pour le Simplon et le Gothard.

#### Au parti Républicain Démocratique et Social

Matthes. Il se retire en souhaitant Le bureau et la commission admibeaucoup de succès à la nouvelle Rénistrative permanente du parti république, à laquelle il a consacré publicain et social ont désigné M. beaucoup de temps et une grosse Ratier, vice-président du Sénat, comme président du parti, en remplacement de M. Jonnart qui, devant de-La mine Præsident a rallumé ses meurer absent de Paris pendant la cokeries le 26 et a réembauché son période de préparation des élections avait exprimé le désir de se voir donner un successeur. M. Jonnart a été Hamborn, a fait savoir que le travail nommé président d'honneur. Ces reprendra mardi matin dans les deux désignations seront soumises à puits; 75 0/0 des ouvriers licenciés l'approbation du comité directeur du parti qui se réunira vendredi

# Chambre des Députés

Séances du mardi 27 novembre MATIN

La séance est ouverte à 9 h. 45, sous la présidence de M. Louis Ma-

La Chambre reprend la discussion du projet de loi modifiant les dispositions relatives à la taxe sur le chiffre d'affaires. M. Chautemps fait connaître son opinion sur l'application de la taxe.

M. de Cassagnac critique le système actuel.

M. Ferrari et divers députés interviennent pour faire le procès de la loi actuelle. La suite de la discussion est renvoyée à une séance qui sera fixée

ultérieurement. La séance est levée à midi 30.

On confirme de source autorisée, La séance est ouverte à 3 h. 40 sous la présidence de M. Raoul Péque l'Allemagne se dispose à faire appel aux Etats-Unis, afin d'en obtenir un crédit considérable qui lui

On reprend la discussion sur la réforme électorale.

M. Soulié et M. Israël présentent diverses observations. M. Forgeot s'élève contre le main-

tien de la loi actuelle. Il demande au président du con-seil de faire sienne la réforme actuelle.

La séance est suspendue à 17 h. 40 et, après une nouvelle intervention de M. Engerand, la suite est renvoyée à vendredi matin.

On décide de discuter mercredi après-midi la loi sur le chiffre d'af-

M. Félix déclare que son interpellation sur les injures prosérées par un journal du midi envers le corps enseignant, a pour objet de le met tre à l'abri de toutes les attaques, et demande qu'elle soit discutée immédiatement.

M. Bérard, ministre de l'Instruction Publique demande le renvoi de la discussion à la suite.

M. Louis Rollin proteste également contre les attaques dirigées contre le corps enseignant.

M. Félix insiste pour la discussion immédiate.

La clôture est prononcée et le ren voi à la suite est demandé par le Gouvernement. Le renvoi à la suite est mis aux voix. Il y a lieu à poin-La séance est suspendue à 20 h. 10.

La séance est reprise à 20 h. 35. Par 328 voix contre 205, le renvoi à la suite demandé par le gouvernement est voté.

La séance est levée, il est 20 h. 40. Séance de mercredi 28 novembre

La Chambre reprend la discussion du projet de loi, modifié par le Sénat, relatif à la taxe sur le chiffre d'affaires. M. Bernier (Ain), minotier, se ral-

lie à l'amendement frappant le commerce du blé d'une seule taxe. Toutefois, il demande de réduire à 0,25 0/0 l'impôt sur le chiffre d'affaires des blés. M. Barthe, à propos des sévérités

attribuées aux agents du fisc, en rejette la responsabilité sur l'administration centrale et ses circulaires impératives et contradictoires. M. Marchais appelle l'attention

ministérielle sur la nécessité pour les agents du fisc de garder le secret sur leurs opérations. Il cite des faits. Le ministre reconnaît l'exactitude de ces faits : un blâme fut adressé.

M. Victor Constant voudrait une réforme d'ensemble de notre système fiscal. Pourtant, il ne demande pas la suppression immédiate de la taxe sur le chiffre d'affaires, mais son amélioration. Le ministre intervient : on ne sau-

rait prévoir les répercussions d'une suppression, ladite taxe étant perçue jusqu'à 4, 5 et 6 fois.

Le ministre examine ensuite la situation des petits commerçants qui ont beaucoup de difficultés à tenir une comptabilité: de là, l'établissement du forfait et, pour départager commerçant et fisc, la création d'une commission arbitrale.

Le ministre conclut en déclarant qu'il est prêt à examiner avec soin toutes suggestions pouvant améliorer encore la taxe.

Après quelques nouvelles interventions, la discussion générale est déclarée close. La suite à vendredi ma-

Séance levée à 18 h. 30. 

#### Sénat

Séance de mardi 27 novembre La séance, présidée par M. Dou-

mergue, est ouverte à 15 h. 20. Le Sénat vote sans débat un pro-jet tendant à proroger le délai imparti aux communes par le paragra-phe 2 de l'article 1er de la loi du 14 mars 1919, pour établir un projet d'aménagement, d'embellissement et

d'extension. L'ordre du jour appelle la discussion d'un projet modifiant certaines dispositions de la loi du 3 mai 1844 sur la police de la chasse.

M. Machet, rapporteur, expose les modifications apportées par le nou-

veau projet.

M. Milan qui a présenté divers amendements au projet les développe à la tribune. Ces amendements sont tous acceptés par la Commission.

Toutes ces modifications sont adoptées, après diverses observations échangées entre MM. Chéron, minisfre de l'agriculture; Gaston Menier, président de la Commission et plusieurs sénateurs.

L'ensemble du projet est adopté, mais il devra retourner à la Cham-

Le Sénat aborde ensuite la discussion du projet relatif à la navigation aérienne.

Le projet de la Chambre n'était guère qu'un ensemble de pénalités. Celui de la Commission sénatoriale est, en outre, une sorte de codification des textes administratifs.

L'ensemble des articles est voté La séance est levée à 17 h. 30.

# 

Les propos d'Alceste

# 650 MILLIONS D'ÉCONOMIES... SUR LE PAPIER!

Par la voix puissante et multipliée de la presse, le ministre des Finances fit annoncer l'autre jour, à grand fracas, que M. Marin, président de la Commission des réformes et des économies, était venu lui remettre le premier rapport établi par cette commission, rapport proposant un ensemble de mesures réalisables à bref délai, qui se traduiraient par plus de 650 millions d'économies permanentes et directes pour l'Etat. Le communiqué ministériel ajou-

tait : « M. de Lasteyrie a très vivement félicité M. Marin du travail important réalisé par la commission sous son impulsion. « Le rapport de M. Marin sera pu-

blié au Journal officiel ».

Ainsi, nous n'avons plus rien à envier à nos amis britanniques... même pas surtout leur bon million de chômeurs!

A notre tour, nous possédons la fameuse commission d'Economies et une commission qui travaille. 650 millions, ce n'est pas une ba-

gatelle même au sein d'un budget qui atteint les 25 milliards. Et puis, ce n'est là qu'un début. M. Marin n'a remis au ministre que

son premier rapport. Bref, on peut augurer qu'il y aura une suite... au moins dans la confec-

tion des rapports. M. Marin n'a-t-il pas la réputation, d'ailleurs meritée, de s'y entendre en fait de rapports?

Si nous en croyons même un confrère, c'est lui qui, de tous les Parlementaires, élabore le plus de rapports et les plus volumineux.

On le voit, le ministre ne pouvait mieux choisir pour présider la Commission des Economies. Quant aux éloges et encourage-

ments décernés par M. de Lasteyrie au courageux M. Marin, on conviendra qu'ils sont pleinement mérités, tout comme la publication à l'Officiel de son travail.

Mais, au fait, quel sera le prix de cette publication? Ce sera autant à déduire sur le montant des économies....à réaliser!

Pour nous, contribuables, amplement pressurés, ce qui nous importe avant tout, c'est la procédure qu'on va suivre pour mettre en application tant de mirifiques projets.

Mon ami l'Optimiste se réjouit déjà à l'idée des quelques charmants petits billets qu'il est persuadé de débourser en moins l'an prochain,

Hélas, notre ami commun, le Pessimiste est venu atténuer ses espé-

rances un peu hâtives. « Eh quoi, nous a-t-il déclaré, vous persistez à espérer contre toute évidence ? Vous vous bercez de l'illusion que la Commission Marin atteindra aux merveilleuses prouesses de sa sœur d'Outre-Manche? Oublieriez-vous, par hasard, que nous sommes en France et que toute réforme pour mûrir exige des années et des

« Et puis, si l'on avait voulu vraiment faire œuvre utile, ce n'est pas une Commission Consultative qu'il fallait constituer, en la composant de parlementaires et de fonctionnaires. C'est une Commission délibérative, munie de pleins pouvoirs, de pouvoirs en quelque sorte dictatoriaux, qu'il eût fallu créer. Bref, en l'état actuel, tout ce qu'elle peut c'est proposer. Pour que ses travaux fussent féconds, il eût fallu qu'elle pût dis-

« Enfin, poursuivit le Pessimiste, vous semblez ignorer que les circonstances sont rien moins que favorables aux économies. Ne touchons-nous pas à une prochaine campagne électorale? Or, l'expérience n'établit-elle pas que chaque budget qui a précédé des élections a subi un gonflement supplémentaire? Oui, cette heure-là est propice aux largesses : on sème des crédits dans l'espoir d'une belle récolte de bulletins. Peut-on croire qu'il n'en sera pas ainsi en 1924 ? Ce serait surhu-

Alors, notre ami l'Optimiste, pour n'être pas complètement désemparé, d'ajouter : « Espérons du moins que le rapport Marin servira à nos arrière-petits-neveux! » Imitons-le et cultivons sa belle confiance... résignée!

# Nos Parlementaires

Questions écrites

Par question écrite, remise à la présidence du Sénat, le 23 novembre 1923, M. Fontanille, sénateur, demande à M. le ministre des travaux publics si les ingénieurs T. P. E., chargés d'une subdivision cantonale, faisant usage, pour les besoins du service, d'une voiture automobile leur appartenant, ne doivent pas être exonérés de la taxe et des droits au même titre que divers fonctionnaires pour lesquels l'Etat prévoit l'usage de l'automobile.

Par question écrite, remise à la présidence du Sénat, le 23 novembre 1923, M. Fontanille, senateur, demande à M. le ministre de l'intérieur si les agents-voyers, chargés d'une subdivision cantonale, faisant asage, our les desoins au service, voiture automobile leur appartenant, ne doivent pas être exonérés de la taxe et des droits au même titre que divers fonctionnaires pour lesquels l'Etat prévoit l'usage de l'automobile.

Par question écrite, remise à la présidence de la Chambre, le 27 novembre 1923, M. Delmas, député, demande à M. le ministre de l'intérieur si, en dehors de la période officielle de la campagne électorale, un maire n'a pas légalement le droit de refuser l'accès de la salle de la mairie de sa commune, demandée dans un but de réunion politique.

#### Votes de nos Députés

Sur le renvoi de l'interpellation de M. Jean Félix à la suite des autres interpellations, renvoi demandé par le gouvernement, les députés du Lot ont voté: Pour.

La Chambre a adopté par 328 voix,

#### Enseignement primaire

M. Hustach, professeur à l'Ecole primaire supérieure de Périgueux, nommé inspecteur à Figeac, non installé, est nommé à Béthune. M. Dumonchel, inspecteur, est

maintenu à Figeac. M. Garrigues, instituteur dans le Lot, est nommé à Lamballe (Côtesdu Nord).

#### Enregistrement

Par décision du Directeur général de l'Enregistrement, M. Emery, actuellement receveur à Rougemont (Doubs), est nommé receveur de l'Enregistrement à Bretenoux.

#### Contributions directes

M. Roques, Emile, contrôleur de 1re classe des Contributions directes dans le Lot, est nommé sur place contrôleur hors classe. Nos félicitations.

#### Receveur buraliste

Par décision du directeur général des Contributions Indirectes, M. Puybaret, receveur buraliste de 2º classe à Alzac (Charente), est nommé receveur buraliste de 2° classe, 2º catégorie, à Concots.

#### Gendarmerie

Nous apprenons avec un vif plaisir la nomination au grade d'adjudant-chef de notre excellent compatriote M. Lescalie, chef de brigade de 3º classe à Cahors.

manufacture > 1/2 Commissions

Nos sincères félicitations.

#### Chronique touristique

Puy-l'Evêque

La presqu'île de Cahors coupe la vallée quercinoise du Lot en deux parties de longueurs à peu près égales mais d'aspects fort différents. En amont, surtout de Calvignac à Vers, tout est mouvementé, grandiose, d'un pittoresque un peu rude. En aval, la plaine s'élargit; les coteaux s'abaissent et s'arrondissent; les falaises deviennent rares. Les paysages gracieux surpassent en nombre les sites étranges ou majestueux. Ceux-ci pourtant ne font pas défaut. Le piton de Mercuès, les cévennes de Douelle et du Bourru, 'isthme de Luzech, l'amas de murs de Bélaye sur son hautain piédestal surprennent les yeux et laissent dans le souvenir des images d'un relief ef d'une couleur ineffaçables. Puyl'Evêque clôt la série de ces prestigieuses apparitions. L'impression que cette vieille cité impose à ses visiteurs le cède en qualité à bien peu d'autres à la ronde... Après avoir montré Puy-l'Evêque assise sur l'isthme étroit d'un grand cingle de plus d'une lieue et demi de long, Ardouin-Dumazet déclare, dans son célèbre « Voyage en France » qu'il est peu de paysages citadins plus saisissants que celui de cette bourgade étagée, dorée par le soleil et frôlée par le Lot que franchissent un pont du chemin de fer et un pont suspendu.

Si le wagon ou l'auto vous apportent vers lui de Fumel ou de Bonaguil, vous voyez de loin l'ancien pech épiscopal déchirer l'horizon des dents de ses tours et laisser choir ses maisons grises jusquaux bords fourrés de vert du fleuve Lot. C'est le clou du panorama; vos regards s'accrochent à lui et ne peuvent plus s'en déprendre. Mais, si vous venez de Cahors, vous apercevez seulement Puy-l'Evêque en y arrivant, au débouché du tunnel voisin de la gare, si le train vous amène; au tournant du col de l'isthme, à 500 mètres à l'Est des premières habitations, si vous suivez la route. A n'en point douter, c'est du pont suspendu que la vue est la plus curieuse et la plus complète. De là, la ville vous montre non seulement la cascade de murs et de toits diversement patinés qu'elle précipite du château jusqu'au port, mais au-dessus du ravin de Clédelles le fouillis des pignons, des façades, des terrasses et des jardins qui couvrent les pentes du cojeau et couronnent son sommet entre le donjon de la Mairie et le clocher de l'Egli-

se paroissiale. Rien ou presque ne vous échappe de la masse des édifices que les siècles se sont plus à plaquer contre les à-pics, à entasser dans les creux, à jucher sur les ressauts, à pousser hardiment jusqu'au faîte du puy. Et, si vous ne saviez point que de l'autre côté de la crête règne seulement la campagne, vous vous exagéreriez sans doute l'importance de ce dernier chef-lieu de canton du Quercy proche l'Agenais. Comme tant d'autres, cette cité a vu décroître sa population et baisser son importance. Mais il suffit de la contempler de cette place pour se rendre compte de sa noblesse ancienne, du rôle actif que sa position lui fit jouer dans l'histoire de sa province. Ces restes de remparts, ces tours démantelées ou intactes, ces vieux logis rafistolés, cette vaste église aux airs persistants de bastille ont, de toute évidence, connu un passé agité. Le Moyen Age et la Renaissance les parèrent des prestiges tour à tour formidables et élégants de leur architecture. Mais la guerre des Albigeois, la guerre contre les Anglais, les guerres de religion travaillèrent, au siècle le siècle, à ruiner l'œuvre des grands bâtisseurs du temps jadis. Elles n'y réussirent que partiellement, car les pierres assemblées ont la vie dure quand le sable du Lot entre dans leur mortier et quand la vaillance quercinoise répare sans se lasser les

brèches dans l'intervalle des assauts. Puy-l'Evêque et ses environs ont inspiré une belle étude locale, il y a quelque soixante ans. Bélaye et Duravel ont des monographies plus récentes. Qui nous dira de nouveau les mille et une phases intéressantes de la vie de Puy-l'Evêque, de sa fondation à nos jours; qui nous expliquera ses pierres glorieuses depuis celles du donjon jusqu'à celles toutes neuves du monument aux morts? En attendant que paraisse cette chronique mise à jour, les histoires générales du Quercy et le livre de M. C. Deloncle nous renseignent sur les événements les plus marquants, marquants dans tous les sens puisqu'ils ont laissé des traces matérielles dans le nom et dans les aspects actuels de la cité. Jusqu'au débût du xiiie siècle, elle s'appelait Puy tout court; sa situation topographique suffisant à la désigner. Guillaume de Cardaillac l'ayant ravie de force aux Albigeois, il la réunit à son domaine et, pour mieux proclamer cette emprise, il allongea l'appellation de son nouveau fief de son titre épiscopal.

En 1271, la ville obtint ses franchises. Comme tous leurs collègues du Bas-Quercy, les consuls de Puyl'Evêque firent vaillamment leur devoir contre l'Anglais. La trahison seule put avoir raison de cette place forte que semblaient rendre inexpugnable sa position et la vigilance de ses défenseurs. Noir de Lézergues la livra, en 1346, aux soudards que le comte de Derby logeait dans Bonaguil. Mais le seigneur d'Orgueil ne jouit pas longtemps du bénéfice de son acte de félonie. Fait prisonnier par Béraldi de Cessac, lieutenant de Monseigneur de Cahors, au combat

Malheureusement la ville était bien loin de son maître retrouvé; les secours qu'elle réclamait lui manquaient souvent. Après plusieurs tentatives repoussées les Anglais la reprirent. Ils la gardèrent durant près de 80 ans sous leur joug de fer.

Délivrée de ses oppresseurs, elle connut les jours de prospérité dont témoignent les beaux restes de ses logis. Sans doute, elle eut à supporter maintes tois les répercussions des luttes entre les protestants et les familles nobles du pays, celle des Guiscard en particulier. Elle pouvait néanmoins croire qu'elle se tirerait sans grand dommage de la nouvelle épreuve que les guerres de religion infligeaient au pays, quand les partisans du roi de Navarre apportèrent à cet espoir le semblant de démenti du bombardement de 1590. Le jour de l'Ascension le clocher de Puyl'Evêque sonna autre chose que le carillon habituel de la grande fête du printemps. Le tocsin se réveilla dans la grande tour. Il répondait à un fracas non moins lugubre. Nous pouvons encore relever sur les flancs de l'église la trace de quelques-uns des 140 boulets que Caumon Laforce dirigea vers eux, si Dominici n'exagère point son compte. Les murs tinrent bon; solides aujeurd'hui encore, ils avaient alors toute la vigueur d'une jeunesse de moins de deux siècles. Les gens du Béarnais durent laisser la ville aux mains des gens de la Ligue...

On comprend qu'à l'école de tant de combats successifs, les hommes de la contrée et les seigneurs du voisinage étaient devenus de rudes soldats. La paix intérieure revenue, ils en envoyèrent d'excellents à la défense des frontières. Avant que Bessières illustrât Prayssac en devenant un des premiers maréchaux des armés napoléoniennes, Georges et Louis de Guiscard avaient compté parmi les bons généraux de Louis XIV et fait honneur à Puy-l'Evêque.

Eug. GRANGIÉ, Délégué départemental du T. C. F. --->><-----

Les grandes familles paysannes Le Journal Officiel va publier une promotion spéciale du Mérite agricole, réservée aux cultivateurs ou cultivatrices qui, par eux, ou par leur famille, sont depuis au moins trois siècles sur la même exploitation, en complément aux deux listes déjà

Cette promotion toute spéciale comprend environ 750 noms.

Parmi les promus, nous remarquons, en ce qui concerne notre département : Mme Colrat de Montrozier, à Muzac, commune de Sarrazac (Lot), dont la famille est depuis l'année 1523 sur la même exploitation. Mme Colrat est la mère du garde des sceaux. Nos félicitations.

#### A propos d'une fausse nouvelle

Nous avons annoncé, mardi, sur la foi de renseignements d'origine officielle, la mort de notre jeune concitoyen, M. Charles Marmiesse, fils de notre excellent confrère. Cette communication fut tenue

pour exacte à ce point qu'un membre de la Municipalité crut devoir prévenir la famille du coup qui l'atteignait, avec tous les ménagement né-Dès qu'elle fut connue à Cahors,

mardi, à la fin de la matinée, la triste nouvelle ne manqua pas de provoquer une vive et unanime émotion.

Fort heureusement, elle était inexacte: une confusion de noms avait été commise. En vérité, le jeune conscrit, s'il avait été souffrant, était en bonne voie de convalescence.

C'est du moins ce qu'un coup de téléphone nous apprit mardi soir vers 17 h. 45, alors que le journal était déjà sorti.

Quoi qu'il en soit, nous nous réjouissons vivement du démenti apporté et nous formons des vœux sincères pour le prompt et complet ré-tablissement de M. Charles Marmiesse.

torité militaire de Toulouse, nous nous dispenserons de la qualifier : chacun l'a jugée avec la sévérité qu'elle mérite.

Quant à l'erreur commise par l'au-

## Pour le Régionalisme

(Exposition de tableaux) Désireux de servir la cause régionaliste en donnant par tous les moyens une idée des divers aspects de notre pays, du caractère et de la physionomie propres à chaque province, des spectacles qu'on y rencontre et des jouissances d'esprit qu'on y éprouve. le Conseil d'admiministration du Touring-Club a décidé d'organiser des expositions de tableaux, aquarelles, dessins, pastels gravures, qui se succèderont de mois en mois pendant une partie de l'an-

Dans ce but il met gracieusement à la disposition des artistes membres de l'Association les salles de son hôtel de l'avenue de la Grande-Armée, à Paris.

Les deux premières expositions, consacrées l'une à la Bretagne, l'autre aux Alpes Françaises, ont remporté un franc et légitime succès.

Le 1er décembre prochain s'ouvrira à son tour l'exposition Limousin-Périgord-Quercy-Rouergue (Haute-Vienne, Creuse, Corrèze, Dordogne, Aveyron. Lot, Tarn, Lozère). elle durera jusqu'au 29 décembre. Pour les détails de l'organisation, il y aura lieu de se reporter au règlement envoyé à tout artiste qui en fera la demande de Pomarède, il eut la tête tranchée. accompagnée d'un timbre de ré- 20 à 80 frs, tant pour les éleveurs que

ponse à M. le Président du Touring- | pour les revendeurs : oies, canards, foies. | Club de France, 65, avenue de la

Grande-Armée, à Paris. Voici quelles sont les grandes li-

gnes du règlement. Les expositions sont ouvertes à tous les artistes, membres du Touring-Club de France (cotisation 10 fr. par an). Les œuvres qui pourront être des peintures, aquarelles, dessins, pastels ou gravures, devront donner une idée exacte de la région envisagée, de ses sites, paysages, monuments ou curiosités naturelles et costumes. Toute œuvre ne répondant pas ou ne répondant qu'insuffisamment à ces conditions ne sera pas admise.

Chaque artiste ne devra envoyer qu'une seule œuvre, de dimension 75 sur 65 cm. cadre compris, ou quatre œuvres de dimensions moindres dont l'ensemble ne dépassera pas 75 sur 65 cm.

Les conditions dans lesquelles les œuvres exposées pourront être vendues sont énoncées dans le règlement.

#### --> > 2 Nécrologie

Nous avons appris avec regret la mort de M. Henri Négrié, juge de paix à Gramat, beau-frère de M. ie D' Fontanille, sénateur du Lot.

Avocat, ancien notaire à Fons, ancien suppléant de la justice de paix de Figeac, juge de paix de Salviac, M. H. Négrié exerçait ses fonctions à Gramat depuis 1913. Il laisse le souvenir d'un homme paisible, conciliant et pon, car il était, dans toute l'acception du mot, le juge de la paix; aussi laisse-t-il d'unanimes regrets.

A sa veuve, à son tils, contrôleur principal des contributions directes à Brive, à son frère, receveur de l'enregistrement à Rodez, à M. le D' Fontanille et à toute la famille, nous exprimons nos condoléances émues.

#### Obsèques

Mercredi après-midi, a eu lieu la levée du corps de M. Pierre Combecave, père et beau-père de Mme et M. Emille Frayssinet, propriétaire du Café de l'Industrie.

Nous adressons à Mme et M. Frayssinet et à toute la famille nos sentiments de condoléances.

Jeudi matin ont été célébrées, en l'Eglise Cathédrale, les obsèques de Mme Paulet-Cal.

De nombreuses personnes ont tenu à assister à la cérémonie funèbre et à témoigner leur sympathie à la

famille.

Nous renouvelons à M. Paulet-Cal et à toute la famille nos sincères sentiments de condoléances.

#### Conseil municipal

Le Conseil Municipal de la ville de Cahors se réunira le dimanche 2 décembre prochain, à l'Hôtel de Ville, à 14 heures pour la désignation des délégués sénatoriaux. 2º séance à 15 heures. — Ordre du

Budget additionnel de la ville, du lycée Clément-Marot, internat, et du

Bureau de bienfaisance. Désignation des délégués pour les listes électorales.

Désignation des répartiteurs. Etats d'assistance médicale 1er semestre 1923.

Demandes de subvention. Affaires diverses. Rapports des Commissions.

#### Société des Etudes du Lot

Nous croyons devoir rappeler aux membres de la Société des Etudes du Lot que c'est à la séance de lundi prochain, 3 décembre, qu'auront lieu l'élection du bureau pour l'année 1924 et la constitution des diverses commissions.

Les membres de la Société sont invités, en conséquence, à assister nombreux à cette réunion.

#### Cercle Gambetta

A l'occasion de la Foire aux Vins de Cahors des 15 et 16 décembre prochain, la Commission des Fêtes du Cercle Gambetta a décidé d'organiser, le samedi soir 15 décembre, dans les salons du Cercle, un bal de Charité au profit d'une œuvre cadurcienne de bienfaisance.

Ce bal, destiné à accueillir les notabilités venues à Cahors à l'occasion de la Foire, est placé sous le haut patronage de la Municipalité.

#### Prévoyants de l'Avenir AVIS

Les sociétaires de la 405° section des Prévoyants de l'Avenir sont informés qu'une réunion (fin d'année) aura lieu le dimanche 2 décembre à 10 heures du matin.

Paiement des cotisations, réclamations au sujet du paiement des pensions, questions diverses. Le Président : HÉREIL.

# Grand Concours Foire aux Vins

# et Volailles Grasses

Nous rappelons que grâce à la parfaite entente de tous les groupements agrico-les du département avec la Chambre de Commerce, la municipalité de Cahors et le Syndicat d'Initiative du Quercy, Cahors aura les 15 et 16 Décembre un concours foire aux vins et volailles grasses qui sera une des manifestations agricoles les plus importantes qui aient été organisées dans notre ville.

Les fortes récompenses prévues en sont un témoignage. Pour les vins qui ont été classés en 3 catégories : 1) récolte 1923, 2) récolte 1922, 3) vins

vieux, il sera distribué en primes en argent ou médailles plus de 2.000 frs. Pour les volailles grasses présentées mortes chacune des catégories ci-dessous a été dotée de prix importants variant de

Les produits de saison propres au Quercy ainsi que les conserves ont également retenu l'attention du Comité d'Organisation qui a prévu des prix spéciaux pour récompenser les exposants de truffes, chasselas frais, noix, châtaignes, conserves diverses, etc...

Des affiches apposées dans toutes les mairies donnent le détail des prix. L'exposition aura lieu à la Halle aux grains: Les volailles et produits devront tre exposés le samedi matin 15 décem-

Les exposants de vin auront à envoyer à la Société d'Agriculture avant le Jeudi 13 deux échantillons de 0 l. 75 chacun.

Le dimanche sera la Journée du Vin. A 14 heures, au Palais des Fètes des conférences seront faites par des spécialistes sur divers sujets et notamment sur la création et le fonctionnement des coopératives de vinification par MM. Bertrand, directeur de la Cave coopé-

rative de Gaillac, Castel, Député de l'Aude, directeur de la Coopérative de Lézignan, Pasquet, directeur des Services Agri-

coles de l'Hérault. Mais nous savons que pour bien produi-re il faut bien vendre, aussi MM. Codi et Pradel, Président et Vice-Président de l'Union Syndicale des Négociants en vin de la région Parisienne, viendront nous dire quelles sont les qualités de vin demandées par les consommateurs dans les grands centres.

La proclamation et la distribution des récompenses se feront également au Palais des Fêtes à 16 heures.

# La législation des loyers

La substance du projet voté par le Sénat Ainsi que le savent nos lecteurs, le Sénat a voté le projet de loi sur la

hausse illicite des loyers. Voici clairement résumées les grandes lignes de ce projet :

Dans toute la France, sans aucune distinction, le prix des loyers ne peut dépasser 100 0/0 de la valeur locative de 1914.

Le propriétaire peut, au surplus, répartir entre ses locataires les impôts afférents à la jouissance de l'immeuble, l'impôt cédulaire foncier non compris.

Les charges et prestations en nature supportées par les locataires ne pourront dépasser 10 0/0 au nouveau montant du loyer.

Si un bail actuellement en cours dépasse le prix-limite fixé, le locataire peut en demander la réduction, sauf si le prix du loyer est le résultat de transactions faites sous la médiation du juge. Cette action devra êre intentée dans les trois mois suivant la promulgation de la loi.

Le juge pourra fixer un prix-limite supérieur à 100 0/0, si le propriétaire fait la preuve que son immeuble était loué en 1914 à un cours inférieur à la normale ou a bénéficié de travaux d'entretien importants ou d'améliorations notables.

La réduction du prix du bail n'entraîne aucune restitution des termes antérieurs. En cas de location verbale, le juge pourra prononcer le maintien en possession du locataire jusqu'au 1er janvier 1925.

Une majoration supplémentaire de 10 0/0 pourra être accordée par le juge si le propriétaire consent au locataire un bail d'au moins trois ans.

A l'avenir, le propriétaire majorant de plus d'un quart le prix-limite prévu par la loi, sera passible d'une amende au moins égale à la majoration illicite et qui pourra être portée au quadruple. La présente loi ne s'applique pas aux immeubles construits ou achevés postérieurement au 1er août 1914, mais elle vise, sans distinction, tous les locataires, d'aprèsguerre comme d'avant-guerre.

Il ne faut pas toutefois oublier que ce projet diffère sensiblement de celui qui avait été voté par la Chambre et que cette dernière Assemblée aura à nouveau à en connaître.

#### La Grappe du Quercy

La première réunion de la Grappe du Quercy qui inaugure notre saison des fêtes a eu lieu le 18 novembre. Le succès de cette fête dépasse toutes nos espérances.

Dès 2 heures, les salons du Palais des Fêtes étaient envahis, par une foule de Lotois que l'on peut évaluer à 500 personnes, heureux, comme les années précédentes, de se retrouver dans ces réunions amicales, pour causer du pays, car les vacances avaient pour un temps dispersé les uns et les autres. De très jolies toilettes, portées par

de jolis minois piquaient d'une note claire la foule des danseurs. Jusqu'à 5 heures grands et petits, jeunes et vieux, s'en sont donnés à

cœur joie. L'orchestre si habilement conduit par le Maestro Jeanthau fut en tout point parfait ; l'ami Vidales, conduisit d'une maëstria étonnante toutes

les danses Lotoises. Mais voici 5 heures, à regret dan-seuses et danseurs s'arrêtent, car le concert doit commencer. Je dois remercier tout particuliè-

rement M. Médus, pour notre premier concert qui inaugure notre saison des fêtes des artistes qu'il nous présenta tels que : M. Sibac, qui se relevant de maladie a retrouvé auprès des Grappis-

tes son succès de Meudon, plein de verve et d'entrain dans : Titi au Ciné Mlle Ariane, jeune violoniste, qui un peu émue cependant, a du talent et de l'avenir et fut très applaudie.

La délicieuse Norah Daly, jeune artiste du Groupe Lackmé qui nous chanta d'une façon charmante: Les Calvaires et Fémina.

M. Famia, nouveau comique du Groupe Lackmé qui a eu son succès. Mme Ponte, qui voici quelques mois à peine obtenait de l'Institut

Musical et Dramatique de Paris 1er Grand Prix de chant.

M. Cloquet, superbe en sa tenue autant qu'en sa voix interpréta d'une façon magistrale et en baryton accompli: Les trois Hussards (de Ma dand) et le temps des Cerises (de Renard).

Enfin M. Cavalier, le comique preféré des Grappistes, car M. Cavalier n'a qu'à paraître pour que son sue

cès lui soit assuré. J'aurais mauvaise grâce d'oublie la charmante Mlle Janyne de la Hous. saye, lauréate du Conservatoire qui accompagne au piano et avec son is lent habituel, ious les artistes du Groupe Lackmé.

Félicitations à M. Vialle le sympa thique et toujours souriant Prési dent de la Grappe, qui sait aplanir toutes les difficultés autant qu'il a un mot aimable pour chacun.

Félicitations au nouveau Prési. dent de la Commission des Fêtes M. Aussel, pour l'organisation ap portée à celte première matinée nous connaissons tous son dévouement sans bornes pour le succès el la prospérité toujours croissante de la Grappe.

Le 16 décembre, 2° fête de la Grappe, Fête de Noël, matinée dansante suivie d'un brillant concert, distribution de jouets aux enfants dans les Salons du Palais des Fêtes de Paris, 199, rue St-Martin J. DELPEUX

#### Les Cadets du Quercy

Nous rappelons à nos compatrioles que la matinée mensuelle des « Cadets du Quercy » aura lieu dimanche prochain, 2 décembre, à la Salle des Sociétés Savantes, 8, rue Danton, Un très beau concert sera orga-

nisé. Le Commissaire Général des Fêtes, G. FRÈCHEVILLE.

## Accident d'automobile

Un grave accident d'automobile s'est produit lundi soir.

M. Layet, boucher rue St-James à Cahors, rentrait en auto de Lalbenque, où il venait d'acheter des moutons, en compagnie de M. Perry, également boucher dans notre ville, rue de la Préfecture.

Dans la voiture se trouvait en outre un propriétaire de St-Sever, auquel les moutons avaient été ache-

Comme l'auto descendait la route de Ventaillac, elle dérapa subitement et pivota plusieurs fois sur elle-me-M. Layet fut pris sous la voiture.

ainsi que M. Perry. Mais, tandis que ce dernier s'en tirait avec quelques légères contusions, M. Layet était assez sérieusement blessé. M. le D' Pendaries, mandé, se rendit aussitôt auprès de M. Layet, mais

que dans la matinée de mardi. Nous faisons dos vocux sincères pour son complet rétablissement. Quant au propriétaire de St-Sever il s'en est tiré absolument indemne: il avait sauté, croit-on, à temps de

celui-ci ne put être ramené à Cahors

#### Déclarations de récolte

Voici, pour la commune de Cahors, la statistique officielle donnée par la mairie de Cahors au 15 novembre

Nombre de déclarations, 564; stock des récoltes antérieures, 760 hectolitres; superficie de vignes en production, 579 hectares 61 ares; quantité totale de vin déclaré, 7.958 hectolitres; vendange fraîche reçue, 200 kilos.

#### Accident du travall

En conduisant une brouette pleine de terre, le jeune Jean Soubrié, 16 ans, demeurant à Cabessut, ouvrier chez M. Tardieu, horticulteur, est allé buter, dans un faux pas contre le bord d'une serre vitrée et s'est fait une blessure au poignet d'où incapacité de travail d'une quinzaine de

# Chronique des Théâtres

Concert classique Nous avons annoncé qu'un grand concert de musique classique sera donné le mardi 4 décembre pro-chain, au Palais des Fêtes, par Mle Madeleine Millochau et M. Jean Nouyrit, avec le concours de Mlle Palame.

Voici le programme de cette soi-

Première partie

I. Trio sol maj. (Haydn), pour piano, violon, violoncelle : Mlles Germaine Gourcerol, Madeleine Millochau, M. Jean Nouyril.

II. Sonate (pour violon) (Jean-Marie Leclair) : Mlle Madeleine Millochau.

III. a) Sigurd (Reyer), air de Brunehild; b) Récitatif et Cavatine de Cérès (Passiello; b) Récitatif et Cavatine de Cérès (Passiello; air de Proserpine : Mlle Germaine Palame.

IV. Concerto (Schumann): M. Jean Nouyril.

V. a) Berceuse (Gabriel Fauré); b) l'Abeille (Schubert) : Mlle Madeleine Millochau.

Deuxième partie

Deuxième partie

I. II. Concert (J.-Ph. Rameau), pour piano, violon, violoncelle: Mlles Germaine Gouvelle: Mlles Germaine

Espagnole (A. Glazounow), c) Tarendo.

(D. Popper): M. Jean Nouyrit.

III. a) Le Barbier de Séville (Rossini), La

III. a) Le Barbier de Séville (Claude peCavatine; b) L'Enfant Prodigue (Claude pebussy), Récit et Air de Lia: Mile Germaine

Palame.

IV. a) II pleure dans mon cœur (Ireaudit.)
(Louis Crassous), b) Chant Hindou (Rimsky.)
(Louis Crassous), b) Chant Hindou (Rimsky.)
Korsakow-Kreisler), c) Novelletta (A. d'Ambrosio), d) La Chaise à Porteurs (Chamibrosio), d) La Chaise à Porteurs (Chamibrosio), e) Joie d'Amour (Fritz Kreisler):
Mile Madeleine Millochau.
V. Trio en Ut min. (op. 7) (Edouard Lalo)
pour piano, violon et violoncelle; Miles
Germaine Gourcerol, Madeleine Millochau,
M. Jean Nouyrit.

Prix des places: Fauteuils d'orchestre, 6 fr.; Premières galeries, 5 fr.; Parquet et Troisièmes, 3 fr. 50 (droits en sus). — Location à l'avance au Palais des Fêtes.

Au PALAIS DES FÊTES SAMEDI 1er, DIMANCHE 2 décembre Prix des Places ordinaire LOCATION GRATUITE

# CHRONIQUE SPORTIVE

Foot-ball Rugby DIMANCHE 2 DECEMBRE 1923 Colombe Sportive Toulousaine I contre Aviron Cadurcien II

Dimanche notre deuxième 15 recevra au Stade Lucien Desprats la prenière équipe de la Colombe Sportive Toulousaine une jeure Société qui e recueilli par sa bonne grâce, sa oyauté et son jeu courtois, pas mal

suffrages sportifs. Cette partie sera, nous en sommes certains, très plaisante à suivre, le jeu ouvert pratiqué à outrance par les deux adversaires. Ce sera un très on entrainement pour nos jeunes qui vont avoir à affronter les « gas » vigoureux du Tockey sous peu.

Nous avons demandé que cette deuxième rencontre ait lieu à Cahors. Si une entente s'établit entre les deux clubs, ce sera chose faite, et nous serons heureux de faire profiter les Cadurciens de ce nouveau match de championnat.

Coup d'envoi à 2 heures 30.

VOULEZ-VOUS AVOIR GRATIS DE BELLES ÉTRENNES? Achetez tous les vêtements dont vous aurez besoin

Maison Lasvènes 10, rue du Maréchal-Foch, CAHORS Devant le succès immense que cette initiative a eu l'an dernier à notre Maison Principale de Monauban, La Maison Lasvènes, oujours soucieuse de satisfaire sa nombreuse clientèle, offrira à tout acheteur à partir du 1er Dé-

UN SUPERBE JOUET pour tout achat de 50 francs Chaque Acheleur recevra un ticset qui sera échangé contre un ouet le SAMEDI 29 Décembre. (Reg. du Com., Montauban, 427)

#### AVIS

Toul Acheteur d'une douzaine de lames Gillette ou similaire recevra un ticket lonnant droit à un repassage gratuit; grand assortiment de rasoirs Gillette et utres à partir de 6 fr. 50 avec joli écrin. POPOVITCH, 4, rue Maréchal-Foch, CAHORS

## Arrondissement de Cahors

Bibliothèque populaire. - Nouvelle ste des ouvrages mis à la disposi-

1. Zed, le tueur à la corde : A. Boissières.
12. L'extravagant Teddy : id.
13. L'énigme de la rue Cassini : G. Dombres.
14. Le premier amour : Serge Basset.
15. La maison morte : Meunier-Surcouf.
16. Bouyssol le marin : Larrisson.
17. Le bouchon de cristal : Maurice Leblanc.
18. Arsène Lunin : id.

L'aiguille creuse : id.
L'aiguille creuse : id.
La robe d'écailles roses : id.
Numéro 30, série 10 : Bringer.
Le marché aux fleurs : Boulenger.
Le fils de Mme Sans Gène : E. Moreau.
L'anlahus des sits l'écates.

Cautohus évanoui : L. Groc.
Le Cypres : Gheusi.
La chanson du carillon : C. Lemonnier.
L'une et l'autre : Jane Marny. La Barrière : René Bazin.

Canlegrii : A. Escholier.
Saint Magloire : Roland Dorgelès.
Maria Chapdelaine : Louis Hémon.
La parcelle 32 : E. Pérochon.
Les puips on describen.

Les ruines en fleurs : G. Chantepleure Balouala: René Maran.
Notions d'économie politique: Ch. Gide.
L'agriculture commercialisée: A. Bouat.
Calons de Commercialisée. 20. Cahors-en-Quercy : Eugène Grangié.

Control of the Contro

Limogne

Conseil municipal. — Le conseil municipal s'est réuni dimanche der-

Le conseil prépare la liste des répartiteurs pour l'année 1924 et nomme le délégué pour la confection des listes électorales et les deux délégués pour juger les réclamations.

Il approuve les dépenses de l'assis tance médicale gratuite pour le premier semestre 1923 et donne avis favorable à deux demandes d'allocation. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 heures.

Puy-l'Eveque

A la poste. — Mlle Faure a pris, ces jours derniers, la direction de notre bureau de poste, en remplacement de Mme Labrande, admise à la retrai-

Nous sommes heureux de lui souhaiter une cordiale bienvenue, et à Mme Labrande, nous souhaitons qu'elle puisse jouir - pendant de longues années — d'un repos qu'elle a si bien mérité.

# Arrondissement de Figeac

La Sainte-Cécile. — L'harmonie « Les Artisans réunis » a célébré dimanche 25 novembre sa fête annuelle. A cause du mauvais temps, le concert a eu lieu de quatre à cinq heures du soir, au théâtre municipal. La salle était comble, tous les morceaux ont été exécutés à la perfection.

Le banquet traditionnel a été servi au restaurant Tillet, au faubourg du Pin. Durant tout le repas, admirablement servi, la plus franche gaîté n'a cessé de régner parmi les convives, heureux de se retrouver.

MM. Pezet, maire, président d'honneur de la Société, et Cérède, président effectif, ont porté des toasts à la prospérité de l'harmonie. Un bal avec orchestre de choix a eu lieu ensuite à neuf heures, au théâtre municipal. Cette soirée dansante, très animée, n'a pris fin que fort tard.

Préparation militaire. - Les jeunes gens des classes 1924 et 1925 sont invités à se faire inscrire au bureau de l'Education physique (sous-préfecture de Figeac), le samedi 1er décembre, dernier délai, M. le sous-préfet, président de la Société de Figeac, présidera la première séance.

Tous renseignements utiles au point de vue avancement d'appel seront fournis par l'adjudant Delon, chargé des cours.

Initiative. - Notre municipalité fait ériger en ce moment dans divers quartiers de la ville, huit panneaux destinés à recevoir les affiches et réclames commerciales.

Cette idée heureuse sera la conséquence du dépouillement des troncs d'arbres que l'on revêtait de robes en papiers multicolores qui n'avaient rien d'agréable pour l'esthétique des

.Acte de probité. — Une personne notable de Figeac, qui ne veut pas laire connaitre son nom par modestie, a trouvé sur le boulevard Labernade, samedi dernier, une forte somme en billets de banque contenus dans un portefeuille.

La personne qui l'a perdue peut aller au commissariat de police en faire la déclaration et sur son affirmation reconnue exacte le commissaire de police la fera entrer dans son avoir.

Nos félicitations à cette personne notable dont nous connaissons bien l'honnêteté.

Théâtre Parisien. - La direction et les artistes du Théâtre Parisien remercient les nombreuses personnes qui sont venues au théâtre mardi dernier, où l'on jouait « Une Nuit de

Ils préviennent le public que samedi prochain, 1er décembre, ils joueront Cœur de Française », drame en 7 actes, d'Aristide Bruant et de Berveaux.

nel, avec costumes et décors nou-Tournée de passage. — La Tournée Mayran nous donnera au théâtre municipal une seule représentation

à 20 heures, rideau 20 h. 1/2. 1º « L'Avare », de Molière (actes 1er

2º « Gringoire », de Théodore de | Banville (sélection).

Prix des places: 5 francs et 4 francs. Une heureuse décision. — Depuis un temps immémorial le service du transport des dépêches de Figeacgare à Figeac-bureau et vice-versa est fait à l'aide d'un petit chariot à

Pour qui connaît le trajet, ce service est excessivement pénible, surtout pendant la mauvaise saison. On s'est demandé souvent pourquoi l'administration des Postes imposait une semblable corvée à un agent qui, généralement, est d'un âge trop avancé pour pouvoir supporter cette fatigue journalière.

Une bonne idée est enfin venue, pratique arriérée. Ce service sera sous peu exécuté par une voiture.

La Saint-Hubert. — La Société de chasse aux sangliers la Saint-Hubert Figeacoise se réunira dimanche 2 décembre, à sept heures du soir, à l'hôtel Fraud, faubourg d'Anjou, en un banquet. Les sociétaires qui désirent y assister doivent se faire inscrire à l'avance.

Fons

Toujours les sangliers. - Lundi dernier, tandis qu'un groupe, composé de quatre pachydermes poussait son audace jusqu'à faire irruption dans un de nos faubourgs, un deuxième groupe de neuf, après avoir parcouru l'avenue de Figeac, à cinquents mètres environ de l'agglomération, traversait, en plein midi, le village de Bonhomme.

Aperçus et poursuivis par quelques nemrods inexpérimentés qui, sans aucun succès, déchargèrent leurs fusils sur eux, les sangliers se dispersèrent dans la direction de Saint-Bres- | guration du monument élevé à la

Bretenoux

Foires. — Par arrêté préfectoral, les foires des communes du canton de Bretenoux qui avaient été interdites en raison de la fièvre aphteuse ont été rétablies.

Calare

Mariage. — On annonce le prochain mariage de M. Bousquet Marius et de Mlle Daynac Marie-Louise. Nos vœux de bonheur aux futurs époux.

Frontenac

Election de la Municipalité. la suite de la dissolution du Conseil Municipal, des élections ont eu lieu, on le sait, le 11 novembre à l'effet de désigner une nouvelle as-

Celle-ci, reconstituée, s'est réunie dimanche dernier, 25 novembre pour procéder à l'élection de la Municipa-

M. Moulène, Théodore, a été élu maire, en remplacement de M. Delréélu adjoint.

Sousceyrac

Chemins ruraux. — M. Loubet, sénateur du Lot, a reçu du ministre de l'Agriculture l'intéressante lettre suivante:

« Monsieur le sénateur et cher collègue,

« Vous avez appelé mon attention sur une demande formée par un groupe de propriétaires de la commune de Sousceyrac en vue d'obtenir une subvention pour la construction du chemin rural de la Croix-du-Mascourt au Mespoulhé.

« J'ai l'honneur de vous faire savoir que j'ai autorisé le service du génie rural à effectuer l'étude du projet des travaux. Je rappelle d'ailleurs l'affaire à l'ingénieur en chef en le priant de hâter, dans la mesure du possible, l'établissement du dossier. Ce n'est que lorsque ce projet aura été dressé et approuvé par les services techniques institués auprès de mon département, qu'il me sera possible de statuer sur la demande de subvention.

« Vous pouvez être assuré d'ailleurs que l'intérêt que vous portez à l'affaire ne sera pas perdu de vue. « Veuillez agréer, Monsieur le sénateur et cher collègue, l'assurance de ma haute considération et de mes

remerciements dévoués. — Le ministre de l'agriculture, signé : Chéron. »

# Arrondissement de Gourdon

Trouvaille. - Le 26 courant, Mlle bras, conduit par le facteur con- Mazet Marie, 15 ans, à l'ouvoir de Gourdon, a trouvé près de l'hospice un portefeuille contenant une petite somme (15 fr.), qu'elle a déposé au . bureau de police. Nos félicitations.

Grand concert. - La société « la Jeunesse lyrique » donnera son concert annuel le samedi 15 décembre en soirée et le dimanche 16 en matinée, avec le concours des meilleurs artistes du conservatoire de Toulouse tardivement, mettre un terme à cette et d'éminents artistes amateurs de notre ville.

Ce grand concert donné au profit de l'Arbre de Noël aidera à rehausser l'éclat de cette fête enfantine qui, tous les ans, fait la joie des enfants. Nous espérons que la population Gourdonnaise asistera très nombreuse à ces deux représentations.

Soulliac

Taxe du pain. — Le maire de la commune de Souillac a l'honneur de prévenir la population que, vu la hausse constante des farines, il autorise les boulangers, à partir du 28 novembre, à vendre le pain comme

Pain de luxe jusqu'à 1 kilo, 1 fr. 15 le kilo. Pain au-dessus de 1 kilo, 1 fr. 10 le

kilo.

Payrac Monument aux Morts. - Dans une récente réunion, le Conseil Municipal a décidé de procéder, le dimanche, 9 décembre prochain, à l'inau-

mémoire des enfants de la commune

morts au Champ d'honneur.

Cette cérémonie conservera un caractère de stricte intimité locale.

Soulomès

Les sangliers. - Dimanchedernier, M. Serres Henri, de la Ginibrade, commune de Labastide-Murat, a tué une grosse laie de 65 kilos dans le bois de Pech-Léon, commune de Soulomès.

Dégagnac

Dans les P. T. T. - M. Delbouis, de Dégagnac, parent de M. Delbouis, professeur de mathématiques au lycée de Cahors, directeur breveté des P. T. T. à Aurillac, vient d'être nommé en la même qualité à La Rochesur-Yon.

Nos félicitations.

Labastide-Wurat

Palmarès du concours agricole. — Prix d'honneur de 1re classe (bovins), rappel de médaille d'argent de Lauzès et du concours de Cahors, M. Delpech, à Soulomès (taureau).

Prix d'honneur de 2º classe (ovines), pon qui ne se représentait pas ; médaille d'argent offerte par M. le mi-— M. Mazergues, Edouard, a été nistre de l'agriculture, M. Tocaben, à Labastide-Murat.

Produits agricoles. - 1re Section (légumes et fruits de grande culture): Vanel de Labastide-Murat, prime de 10 fr. et médaille de bronze; 2º prix, 40 fr., Mme Burgalières, à Labastide-Murat ; 3º prix, médaille de bronze, M. Fargues, à Labastide-Murat; médaille de bronze, M. Delpech fils à Soulomès; mention honorable : veuve Grimal, à Labastide-Murat; M. Léon Dardennes, à Beaumat; Mlle Dinand, à Labastide-Murat : M. Alphonse Roques, à Labastide-Murat;

Mile Herrugne, à Labastide-Murat. Céréales. — Médaille d'honneur, M. Couderc, maire de Beaumont; médaille d'honneur, M. de Camy, à Labastide-Murat ; médaille d'honneur, M.

Ladeyssières, à Labastide-Murat. Beurreset miels. - Diplôme médaille de vermeil, M. Pierre Roques, à Gourdon ; diplôme médaille de vermeil, M. de Camy, à Labastide-Murat ; diplôme médaille d'argent, M. Ladeyssières, à Labastide-Murat.

Ruches et volières. - Médaille de bronze offerte par M. le ministre de l'agriculture, M. Roques, à Goudou ; diplôme médaille d'argent, M. de Lapize, à Labastide-Murat.

Métiers familiaux. - 1er section, travail du bois : diplôme médaille de bronze, M. Boudet à Soulomès; diplôme médaille d'argent, M. Lardennes à Beaumat ; diplôme médaille de bronze, M. Mary, à Labastide-Murat. 2º section, travail du fer: diplôme médaille d'or, M. Victor Escapoulade. à Labastide Murat.

Broderies, dentelles, travaux d'art, tricots, etc. — Médaille de vermeil et 80 fr., les dentellières de Labastide-Murat; médaille de bronze et 50 fr., Mme Roumieux, à Labastide-Murat médaille de bronze et 50 fr., école libre de Labastide-Murat; diplôme et médaille de vermeil, Mlle Alayrac, à Labastide-Murat ; diplôme et médaille de vermeil, Mme Hubeil, à Labastide-Murat ; diplôme médaille d'argent, Mlle Lucie Roques, à Labastide-Murat; diplôme médaille d'argent, Mlle Lémozie, à Labastide-Murat diplôme médaille d'argent, M. Féne lon, à Labastide-Murat ; diplôme médaille d'argent, Mlle Durand, à Labastide-Murat; D. M. B., Mme Andrieu, à Labastide-Murat ; D. M. B., Mme Issaly, à Labastide-Murat.

Dans l'armée. — Nous apprenons avec plaisir que notre jeune compatriote, M. Jacques Cazes, surnuméraire des contributions directes et soldat à la 31° compagnie des C. O. A., à Mulhouse, vient d'être reçu avec le numéro 2 au concours des E. O. R. et affecté à la sous-intendance, à Vincennes. Il est le neveu de notre sympathique commis des cultures de ta-

bac de notre ville. Nos félicitations.

La Sainte Cécile. — La Sainte-Cécile a été célébrée avec entrain par la société « La Fanfare des Enfants de Salviac» et par toute la population. Malgré la pluie uu défilé musical eut lieu à 11 heures du matin suivi d'un concert qui fut très goûté.

Nous constatons les progrès marqués de notre jeune société; après le concert eut lieu la réunion du conseil d'administration à la mairie. Là M. Depuntis trésorier exposa le bilan, les comptes furent approuvés à l'unani-

Le nombre des membres honoraires s'accroît chaque année, actuellement il dépasse une centaine.

La vitalité de la Fanfare est assurée et nous nous plaisons à le constater. Le soir à l'Hôtel Lacam eut lieu le banquet traditionnel, les convives étaient au nombre de 60; selon l'habitude une cordiale jovialité ne cessa de régner durant tout le repas; au dessert M. le D' Cambornac, président de la société, en des paroles d'une éloquence et d'une finesse rares porta un toast en l'honneur de la société, donna l'espérance de voir cet hiver, l'élaboration d'une soirée récréative et fit entrevoir l'espoir d'avoir un jour prochain uue salle des fêtes.

Après lui M. Arsène Simon remercia M. le Président de son appui, montra les efforts accomplis par la société et affirma qu'il emploierait à son développement toute son activité.

Les discours terminés, les chansonnettes, les romances, les monolo-gues eurent leur tour. MM. Depuntis, Deval, Mercadier, Goursat, Froideval, Pouzade, et tutti quanti se distinguèrent particulièrement.

MM, Monfort et Francoillon furent également entendus.

A 10 h. du soir, les convives se séparèrent après un tour de ville entraî-

Un bal à grand orchestre commenca alors à la mairie et se poursuivit jusqu'à une heure avancée de la nuit. Ces manifestations donnent un peu de gaîté à notre petite ville et trompent la monotonie des jours maussades d'hiver.

Félicitations aux organisateurs.

Nos compatriotes. - Nous apprenons avec plaisir que notre jeune compatriote Francis Vargues, fils du sympathique appariteur de notre ville, employé de perception à Landrecies (Nord), vient d'être recu avec le numéro 134 sur 1.600 canditats, comme titulaire de perception. Nos félicitations.

# LA PROSPHOUE GARNAL

Médication lodotannique phosphatée Remplace l'Hulle de Fole de Morue Prix du Flacon : 40 france

UN SEUL MODÈLE DE FLACON GRANDEUR UNIQUE En vente dans toutes les Pharmacies

## LA CRISE ALLEMANDE M. Stegerwald échoue

De Berlin: Après le refus formel des Démocrates de collaborer avec lui, M. Stegerwald a fait connaître cette nuit au Président Ebert qu'il renonçait à former le Cabinet.

#### Conseil des Ministres

Le Conseil des ministres s'est réuni ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Millerand.

Le Schah de Perse à Paris Le Schah de Perse est arrivé hier

soir à Paris, où il séjournera quelques jours. Il se rendra ensuite sur la côte d'Azur.

## LES REP. RATIONS Importantes décisions britanniques

Le Foreign Office a pris hier d'im-portantes décisions au sujet de la Ruhr et des réparations. Il a décidé: 1° Les autorités anglaises de Cologne travailleront en plein accord

avec la régie franco-belge ; 2º Le représentant britannique à la Commission des Réparations a reçu pour mission d'examiner sous quelle forme le projet d'un Comité d'experts, proposé par M. Barthou,

pourrait être réalisé; 3° L'Angleterre ne soulèvera pas la question de la répartition des bénéfices résultant des accords conclus à Dusseldorff entre les industriels et les autorités franco-belges.

# D'Annunzio est souffrant

De Rome: Gabriele d'Annunzio souffre de la gorge. Il lui est impossible de parler.

La porte de sa villa du lac Gardone est consignée. A la Commission

des Réparations La Conférence des Ambassadeurs

s'occupera aujourd'hui des incidents de Leipzig. A Rome

De Rome: La Chambre italienne rentre aujourd'hui. M. Mussolini fera prochainement des déclarations relatives à la politique extérieure de l'Italie.

Les vieux, les membres honoraires PRADELLE HENRI, 49, rue Nationale, CAHORS Entrepreneur de Terrassements

Maçonneries et Pierres de taille Spécimens de Ciment armé et agglomérés FOURNIT PLANS ET DEVIS Exécution Rapide et Economique (Reg. Com., Cahors, Nº 2.154)

MACHINES A TRICOTER toutes largeurs et jauges. Prix de fabrique. Aiguilles. Catalogue gratuit

LAINES toutes nuances, Echantillon gratis. LA LASORIEUSE, 10, qua d'Orléans NANTES.

ETUDE

DE

## Me E. CONTOU GRADUÉ EN DROIT

HUISSIER A CAHORS

SAMEDI 1er DÉCEMBRE, à 14 HEURES, Allées Fénelon, à CA-HORS, il sera vendu, aux enchères publiques, UNE JUMENT BAI, 1 m 54, provenant de la Gendarmerie. CONTOU.

# INVINCIBLE CHARME

Daniel LESUEUR

Et Mauclain non plus n'avait pas nanqué de crânerie. Elle l'aurait pourtant humilié avec plaisir, celui-

Elle se retourna. Il n'y avait plus erière eux que Jean et deux sousentenants dont les chevaux s'essoufflaient. Odette donna un coup qu'elle avait entaillée, cassa. On endit un choc de métal contre une

j'ai perdu mon étrier. »

Les quatre hommes mirent pied à

avec une expression de visage un peu éperdue, et une paleur que ne pouvait susciter un accident si peu grave. Mais il savait cet accident voulu. Et, avec une contraction du cœur, il se demandait ce qui allait

quelqu'un, « et de la ficelle.

avouait une complicité.

des sous-lieutenants.

Il nomma l'officier qui avait culbuté dans le fossé. En retournant, il le rencontrerait. Odette, car il a pu gagner la route s'il n'était plus en état de nous sui-

vous le refrouverez sûrement.

étrivières.

- Elle ne passerait pas par la boucle de ma selle, » dit un peu sèchement Odette. « Et d'ailleurs Je n'accepte pas que personne se prive pour moi d'étrier. Allez, messieurs, je vous prie. »

\*Les deux jeunes gens remontèrent

à cheval, s'empressèrent. Odette

sût aimée de lui, il n'en doutait guère. Qu'elle l'aimât, il en avait tout à coup comme l'intuition irrésistible, à la fois délicieuse et presque redoutable, — car oserait-il jamais prétendre à sa main? Mais les attentions qu'elle avait eues ouvertement pour lui, son regard qui le cherchait, la fantaisie bizarre de l'étrier, et tout à l'heure les réflexions de la marquise, le pénétraient d'une troublante espérance. Maintenant il sentait le moment venu. Qu'allait-il se passer?

Odette s'adressait à M. de Mauclain. « Monsieur, » dit-elle, « je vous serai reconnaissante de suivre la chasse. Vous entendez les trompes. Mon père sonne le bien aller. Nous | douloureux qu'offensant,

que je vous donnasse une de mes | étions tout près de le rejoindre quand cette maladroite aventure m'est arrivée. Rattrapez-le pour l'empêcher de s'inquiéter s'il ne me voit pas à l'hal-

lali. M, de Mauclain regarda la jeune fille, puis Jean, et sa mince figure impassible, barrée d'une moustache noire, s'empourpra. Mlle de Ribeyran le congédiait, pour rester seule avec cet officier, son camarade d'enfance. Etant donné que le vicomte aspirait notoirement à sa main et lui faisait une cour presque officielle, l'action d'Odette prenait une signification extraordinaire. François de Mauclain, blessé jusqu'à l'âme, demeurait immobile.

- « Vous ne m'avez pas comprise, monsieur ? » Maintenant il pâlissait. La décision de la jeune fille ne supportait pas l'interprétation d'une étourderie ou d'un enfantillage. Mauclain prononça avec une gauche tentative

– Pas plus que je ne désire, » affirma-t-elle. Jean Valdret, haletant d'émotion et d'attente, n'avait qu'une idée net-

François de Mauclain attacha sur les veux d'Odette un regard plus

— « Mademoiselle, » fit-il, « dans , votre intérêt, j'aimerais mieux ne pas me soumettre.

Nous sommes nombreux aujourd'hui à la chasse. Tous les officiers du régiment que commande votre père s'en raconteront les incidents. Ceux que vous venez d'éloi-

monsieur. » Il eut vers Jean un geste de menton souligné par l'élévation imperti-Mais il contint la brutale ébullition il pas l'évidence, la raison même? propre imprudence? Que faire toutefois? Jean pouvait-il soutenir l'homme détesté? Osait-il même

Odette parlait, de sa voix pénéau lieutenant comme un phénomè-

« Ne vous inquiétez pas de ce qu'on peut dire, monsieur. Les medisances, les calomnies même ne pourront que me servir. J'ai résolu de me compromettre avec M. Jean Valdret. »

à Mauclain : - « Une Ribeyran ne doit pas se ne peut pas épouser. Le combat, chez Valdret, fut terrible. Un soulèvement de l'être, un tour billon de furie et de douleur... l'espace d'un éclair... Puis il se dressa dans la claire impression de sa conscience, dans l'orgueil du renonce-

ment: « Monsieur de Mauclain, la lâcheté de ce que vous dites ne m'empêchera pas d'en reconnaître la vérité. J'aime Odette de Ribeyran jusqu'à la mort, mais non pas jusqu'au crime. Or, j'en commettrais un en abusant de sa généreuse partialité, puisque je ne suis ni d'un rang ni d'un nom qui m'autorisent à briguer sa main. Mon devoir est de m'éloigner... Mais sachez, monsieur, que, ce devoir, je ne l'ai pas appris de vous.

Il se tourna vers la jeune fille, vers l'adorée créature debout contre l'écran roux des taillis. Oh! sa beauté, sa svelte grâce, la soudaine révélation de son amour pour lui !... D'un regard pouvait-il lui jeter toute sa reconnaissance, son inexprimable fer-

veur ?... Mais il devait fuir. Il toucha la bride de son cheval.

- « Jean, restez!... » cria-t-elle. Marchant vers lui, elle lui prit la - « Venez. » Son corps nerveux, son âme toute

d'ardeur ignorée d'elle-même vibraient jusqu'à l'exaltation. Jean percevait le tremblement de ses doigts légers entre les siens.

(A suivre)

Feuilieton du « Journal du Lot »

La jolie fille riait en dedans, heureuse qu'il n'y eût pas de membres ompus, car elle avait eu quelques econdes d'angoisse. Un remords la prenait. Ces jeunes gens ne mondent pas l'admirable bête dont elle chait sûre. Et puis, Odette était si légère! Oui, elle avait eu tort. Son de stupide de les arrêter ne pouque provoquer un malheur! omment supposer que des officiers eculeraient, même devant une folie, quand une femme l'accomplissait à

— « Ah! » dit-elle en s'arrêtant,

terre. On ramassa l'objet, qui brillait parmi des ronces. Odette, la main à la fourche, sauta de sa selle M. de Mauclain tint la bride de son cheval. Jean Valdret maniait l'étrivière

suivre. « Il faudrait un canif pour faire des trous dans le cuir » dit

J'ai un canif, » prononça Jean d'ue voix mal sûre, comme s'il « Le capitaine a toujours sur lui de la grosse ficelle pour les réparations de ce genre, » avança l'un

« Ce n'est pas certain, » fit vre. Mais vous êtes deux. Si l'un a l'obligeance de rebrousser chemin, l'autre peut prendre une traverse que je vais lui indiquer, et, quelque direction qu'ait adoptée le capitaine,

— « Il serait plus simple, made-moiselle, fit observer M. de Mauclain,

resta avec Jean Valdret et François de Mauclain. Une anxiété étreignait Jean. Il observait dans l'attitude d'Odette, dans la gravité nouvelle de sa physionomie, jusque dans l'inflexion changée de sa voix, quelque chose de déterminé, de résolu. En même temps il acquerrait la certitude que la jeune fille voulait, ce jour-même, le distinguer particulièrement. Qu'elle se

d'ironie; - « Oh! si, parfaitement... Plus que vous ne pensez.

te: « S'il se permet une réflexion inconvenante, je le frappe. » Et sa main se crispait sur l'étrivière cou-pée, prête pour l'insultante correction.

Que voulez-vous dire?

gner vous retrouveront seule avec nente des sourcils. L'officier frémit. de son sang. Qu'aurait-il pu dire? L'argument de M. de Mauclain n'était-Ne fallait-il pas sauver Odette de sa

avoir la fatuité de comprendre? trante, avec une fermeté qui parut ne imprévu et saisissant.

Cette phrase foudroyante nour les deux hommes, les laissa pétrifiés, sans parole. Puis, brusquement, d'un accent rauque, ces mots échappèrent

compromettre avec un homme qu'elle

# Bibliographie

LES ANNALES

On sait que Sarah Bernhardt a laissé un ouvrage inédit: l'Art du théâtre. Marcel Berger contedans les Annales de cette semaine, comment fut composé cet ouvrage qui fera sensation. Lire dans ce même numéro des pages des deux nouveaux immortels, Me Henri Robert et Edouard Estaunié et dix articles ou poèmes d'actualité signés de noms éclatants. En vente partout: 0 fr. 75.

Mesdames,

Vous n'êtes peut-être pas toutes de parfaites maîtresses de maison ni des femmes d'intérieur accomplies Mais vous pouvez toutes le devenir grace aux

Publications François Tedesco 39, Boulevard Raspail, Paris (7.) Si vous désirez vous en convaincre il vous suffira de nous retourner le bon ci-dessous et vous recevrez gracieusement notre « POCHETTE SPECIMEN » contenant : 1º un numéro du Journal des Ouvrages de Dames;

Pames;
2º un numéro de La Femme Chez Elle;
3º un numéro de Mon Aiguille;
4º une planche de dessins décalquables au fer chaud.
Joindre 0 fr. 50 en timbres pour le port.

Bon Gratuit du « Journal du Lot » à retourner sous enveloppe affranchie aux Publications François TEDESCO 39, Boulevard Raspail, Paris (7°)

Je désire recevoir, à titre gracieux, votre « POCHETTE SPECIMEN » contenant un exemplaire de chacuns des publications: « Journal des Ouvrages de Dames », « La Femme Chez Elle », « Mon Aiguille » et un spécimen de vos planches de dessins décalquables au fer chaud. Ci-joint 0 fr. 50 pour le port.

Date et Signature



## LA MODE PRATIQUE

CE QU'ELLE COUTE

LES PLUS NOUVEAUX MODÈLES DES MEILLEURS DESSINATEURS LES PLUS JOLIS OUVRAGES LES MEILLEURES RECETTES LES MEILLEURS ROMANS

Avec les patrons de la " Mode Pratique ", your ferez toutes vos Robas.

79, BOULEVARD St-GERMAIN, PARIS

Chemins de fer de Paris à Orléans et du Midi

Mise en marche du train rapide de luxe « Pyrénées-Côte d'Argent » A l'occasion des Fêtes de Noël

1923 et du Jour de l'An 1924. les Compagnies d'Orléans et du Midi mettront en circulation le train rapide de luxe « Pyrénées-Côte d'Argent » entre Paris, Hendaye, Biarritz

et Tarbes. Premier départ de Paris le vendredi 21 décembre (nuit du 21

Dernier départ de Paris le mer-credi 2 janvier (nuit du 2 au 3). Premier départ d'Hendaye, Biarritz et Tarbes, le samedi 22 décem-

Dernier départ d'Hendaye, Biarritz et Tarbes, le jeudi 3 janvier. Wagons-lits entre Paris et Biarritz, Paris et Irun, Paris et Tarbes.

Facilités de circulation accordées aux ouvriers agricoles

Une réduction de 50 0/0 sur le prix des places de 3º classe du Tarif général est accordée toute l'année et sous réserve d'un parcours simple de 75 kilomètres au minimum, ou taxé sur cette distance, aux ouvriers agricoles

se rendant à une gare quelconque du réseau d'Orléans des sections de : Juvisy à Orléans; Brétigny Tours; Auneau à Etampes; Etampes à Bellegarde-Quiers; Orléans à Malesherbes; Orléans à Montargis; Orléans à Gien; Orléans à Tours; Orléans à Argenton; Tours à Saincaize; Tours à Châteauroux ; Tours à Port-

de-Piles; Port-de-Piles à Argenton; Châteauroux et Argenton à La Châ-

Les ouvriers paieront place entière à l'aller, mais lors de leur voyage de retour, qui devra s'effectuer dans un délai minimum de quinze jours et maximum de trois mois, ils seront transportés gratuitement sur-

présentaion d'un certificat délivre par les gares et visé par le Maire de leur commune d'origine et par le Maire de la commune où ils auront été employés, constatant qu'ils sont ouvriers agricoles; la demande de réduction devra ête faite à la gare de départ 5 jours au moins à l'avance.

# IMPRIMERIE A. COUESLANT

(Personnel intéressé)

G CAHORS (Lot) 20

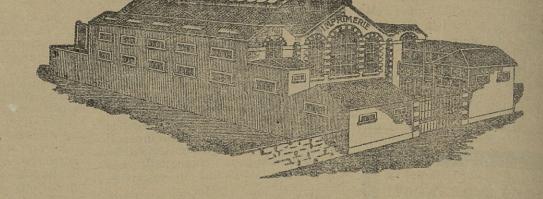
# INSTALLATION MODERNE

ATELIER PRINCIPAL:

1. Rue des Capucins ANNEXE:

4. Rue Frédéric-Suisse

21 PRESSES



LIVRAISON RAPIDE 30% PRIX MODÉRES

#### Imp. Coueslant (personnel intéressé) Le co-gérant : M. DAROLLE. HORAIRE DES AUTOBUS Ligne de Cahors-Castelnau Départ de Cahors ... 17 00 Sept-Ponts ..... 17 15 Le Montat ..... 17 25 Embr. Terry .... 17 30 Granéjouls ..... 17 35 L'hospitalet ..... 17 40 Pern ..... 17 50 Boyer ...... 18 00 Malmousque ..... 18 10 Vitarelles ...... 18 20 Arrivée à Castelnau ...... 18 30 Ligne de Castelnau-Cazes-Mondenard Départ de Castelnau ...... 18 30 Thézels (embr.) .. 18 40 St-Aureil ...... 18 50 Sauveterre (embr.) 19 » Molières-Saux (d°) 19 10 Saux ..... 19 25 Trijouls (embr.) . 19 30 — Cazellac ....... 19 40 Arrivée à Cazes-Mondenard . 20 » Nota. — Du 1" Novembre au 31 Mars, le départ de Cahors aura lieu à 16 h. 30 et de Castelnau à 18 h. Ligne de Cazes-Mondenard-Castelnau Dép. de Cazes-Mondenard (1) 6 30 Cazillac ..... 6 50 Tréjouls ..... Saux ...... Molières-Saux (r.) Sauveterre ..... St-Aureil ..... Thezals ..... Arrivée à Castelnau ..... Ligne de Castelnau-Cahors Départ de Castelnau ..... Vitarelles ..... 8 25 Malmousque ..... 8 30 Boyer ..... Pern ..... Lhospitalet ..... Granejouls ..... Embr. Terry .... Le Montat ..... 9 15 Sept-Pons ..... Cahors ..... 9 30 Nota. — Du 1" Novembre au 31 Mars, le départ de Cazes-Mondenard aura lieu à 7 h. et de Castelnau à 8 h. 30. Ligne de Molières à Castelnau Dép. de Molières ... » La Briq... 15 20 St-Privat... 15 30 Mombel.... 15 35 Divillac.... 15 40 Russac... 15 50 Ar. à Castelnau.... Ligne de Castelnau à Lalbenque-Gare Dépt. de Castelnau.. 6 30 16 10 6 40 16 20 Flaugnac..

Caniez....

St-P.-Lab..

Rescouf. .

Fontanes...

Fontanes..

Caniez....

Ligne de Cabors à Lauzerte

Flaugnac.. 9

Ligne de Castelnau à Molières

Mombel .....

Ar. Lalbenque.....

6 55

8 50 19 5

Montlauzun ..... 17 20 Les Granges .... 17 25 St-Fort ...... 17 30 Nota. — Cette voiture correspond avec celle arrivant de Moissac a 17 h. 50 et repartant à 18 h. 15 pour Moissac. Ligne de Lauzerte à Cabors par Lascabanes Départ de Lauzerte .. ... 9 15 Auléry ..... 9 35 St-Fort .. .... 9 45 Les Granges .... 9 50 Montlau (em.) . 10 » St-Laurt.-Lol. ... 10 10 St-Cyprien ..... Quatre-Routes ... 10 25 Lascabanes ..... 10 30 Labast.-Marnhac Embr. r. Nat. ... 11 10 Arrivée à Cahors ...... 11 30 Ligne de Cabors à Monteuq-Lauzerte Dép. Cahors...... 6 45 17 15 Em. r. nat... Em r. Tresp. 7 10 17 40 Le Cluzel.. 7 15 17 45 7 25 17 55 Villesèque.. St-Martial.. 7 30 18 05 St-Pant.... 7 35 18 15 40 18 20 Bagat..... St-Daunès.. 7 50 18 30 8 5 18 45 Montcuq .. Ste-Croix . 8 15 Lebreil .... 8 25 Caminel ... Ste-Juliette Bouloc .... Auléry ... 8 45 Arr. Lauzerte .... 9 » Nota. — Cette voiture correspond avec celle arri vant de Moissac à 8 h. 45 et repartant pour cette localité à 9 h. 5. Ligne de Lauzerte-Monteuq-Cabors Dép. Lauzerte ...... 18 5 Auléry (embr.).... 18 10 Bouloc (d°)...... 18 20 Ste-Juliette (d°)... 18 25 Caminel (d°) ..... 18 30 Lebreil (d°) ..... 18 35 Ste-Croix (d°) ..... 18 40 Monteuq .. 7 » 18 45 7 10 18 50 7 20 18 55 St-Daunès.. Bagat..... St-Pant.... 7 25 19 » St-Martial.. 7 35 19 5 Villesèque.. 7 50 19 10 Le Cluzel.. 8 05 19 20 Em. Tresp.. Emb. r. nat.. 8 10 19 30 8 20 19 40 Arr. Cahors ...... 8 30 20 5 Ligne de Montcuq-Libos Départ de Libos (gare) .... 8 05 6 45 16 30 Fumel ...... 8 15 16 35 Montayral ..... 7 05 16 45 Mauroux ...... 8 45 Lacapelle-Cab. ... 9 » 7 15 16 55 7 30 17 10 Arrivée à Puy-l'Evêque ..... Ligne de Lalbenque-Gare à Castelnau Départ de Puy-l'Evêque .... 9 40 Dép. Lalb. (g.) ..... 8 15 18 30 Floressas ...... 10 05 8 25 18 40 Sérignac ...... 10 10 Rescouf... 8 35 18 50 St-Matré ..... 10 30 St-P.-Lab.. 8 45 19 » Belmontet ..... 10 45 Arrivée à Montcuq ...... 11 10 19 15 Arrivée Castelnau.... 9 15 19 30 Ligne de Libos-Monteuq Départ de Montcuq ...... 13 30 Belmontet ..... 13 55 St-Matré ...... 14 15 Départ de Castelnau ..... 9 30 Russac ..... 9 40 Sérignac ...... 14 30 Arrivée à Puy-l'Evêque .... 14 50 Départ de Puy-l'Evêque .... 15 20 Divillac ..... 9 45 9 55 
 St-Privat
 10 5

 La Briqueterie
 10 10
 Lacapelle-Cab. ... 15 40 Mauroux ...... 15 55 Arrivée à Molières ...... 10 15 Montayral ..... 16 15 Fumel ..... 16 30 Arrivée à Libos ..... 16 45 par Lascabanes Départ de Cahors ........... 16 00 Embr. r. Nat'e ..... 18 19

Départ d'Arcambal ...... 16 45 Départ de Labast.-Marnhac . 16 35 Rossignol ..... 17 10 Lascabanes ..... 16 50 Le Peuplier ... 17 25 Quatre-Routes ... 17 00 Saint-Cyprien ... 17 05 St-Laurent (M.) . 17 15 Concots ..... 17 40 Escamps ..... Bach ...... 18 15 Varaire ....... 18 30 Arrivée à Limogne ...... 19 » Ligne de Concots à Limogne Départ de Concots ...... 16 » Arrivée à Limogne ...... 16 25 Ligne de Limogne à Saint-Martin-Labouval Départ Limogne .... 7 40 16 30 Cénevières ... 8 16 50 Arrivée St-Martin .... 8 10 17 » Ligne de Saint-Martin-Labouval à Limogne Départ St-Martin ... 9 20 20 10 Cénevières ... Arrivée à Limogne . 10 » 20 50 Ligne de Limogne à Concots Départ de Limogne ..... 10 5 Arrivée à Concots ...... 10 35 Ligne de Limogne à Cahors Départ de Limogne ..... 7 00 Varaire ..... Bach ..... Escamps .. .... 8 15 Concots ..... Le Peuplier ..... Rossignol ..... 8 40 Arcambal ..... 9 05 Arrivée à Cahors ..... Ligne de Cahors-Saint-Céré Départ de Cahors ...... 16 15 Larroque ...... 16 25 Lamadeleine .... 16 30 Savanac ...... 16 35 Vers ..... 16 40 Lauzès ........ 17 30 Saint-Cernin .... 17 50 Caniac (poteau) .. 18 00 Soulomès ...... 18 05 Labastide-Murat .. 18 30 Arrivée à Départ de Labastide-Murat . 18 40 Montfaucon ..... 18 55 Garlucet (embr.) . 19 05 Le Bastit ...... 19 20 Péchaut ..... Gramat ..... A. 19 50 D. 20 25 Lapergue ..... 20 40 Le Pontet ..... 20 50 Mayrinhac ..... 20 55 Boutel ..... 21 05 Bagou (Croix) .... 21 15 St-Médard (d°) .. 21 25 St-Jean (d°) ..... 21 35 Arrivée à St-Céré ...... 21 50 Ligne de Saint-Céré-Cahors Départ de Saint-Céré ... 4 30 St-Jean ..... 4 35 St-Médard ..... Bagou ..... Boutel ..... Mayrinhac ..... Le Pontet ..... Lapergue ..... Gramat ..... Péchaut ..... Le Bastit ...... Carlucet (embr.) . Montfaucon .... Labastide-Murat . Départ de Labastide-Murat .. Soulomès ..... Caniac (poteau) ... Saint-Cernin .... Lauzès ..... Vers ..... Savanac ..... 9 50 Lamadeleine ..... 10 00 Larroque ...... 10 10 Arrivée à Cahors ...... 10 30 Ligne Figeac-Saint-Céré Ligne de Cahors à Limogne Départ de Figeac .. ..... 16 00 Départ de Cahors ..... 15 30 Planioles ..... 16 15

Issepts ..... Le Bourg ..... Lacapelle ..... Anglars ..... Aynac ..... La Gineste ..... Arrivée à St-Céré ...... 19 00 Ligne de Saint-Céré à Figeac Départ de St-Céré ..... La Gineste ..... Aynac ..... Anglars ..... Lacapelle ..... Le Bourg ..... Yssepts ..... Fons ..... Camburat ..... Planioles ..... Arrivée à Figeac ...... 10 00 Ligne de Bagnac à Saint-Céré Départ de Bagnac ..... 20 La Curade ..... 20 25 Le Mazers . . . . 20 35 Terres-Rouges . . . 20 45 Le Sers ....... Croix de Malte .. Le Dental ..... Arrivée à Latronquière ..... Départ de Latronquière (cor.) Sénaillac (cor.)... Vaquié ..... La Madeleine ... Sousceyrac (cor.) Alzac ..... Le Faugas ..... Rougié ..... Frayssinhes ..... Siramond ..... St-Céré (cor.) .... Arrivée à Ligne de Saint-Céré à Bagnac (1) Départ de St-Céré ..... Siramond ..... Frayssinhes (cor.) Rougié ..... Le Faugas ..... Alzac ..... Sousceyrac (cor.) La Madeleine ... Vaquié ..... Sénaillac (cor.) . Arrivée à Latronquière (cor.) 19 25 Départ de Latronquière (cor.) 19 50 Le Dental ..... Croix de Malte ... Le Sers (cor.) ... Terres-Rouges ... Le Mazers ..... La Curade ..... Arrivée à Bagnac ...... (1) L'autobus St-Céré-Bagnac s'arrête le soir à Latronquière pour n'en repartir que le lende-main matin. Ligne de Lacapelle-Marival Départ de Lacapelle ..... 5 30 Le Bourg ..... 5 40 Arrivée à Assier ..... 6 » Départ d'Assier ..... Livernon ..... 5 15 Grèzes ..... Espédaillac .... 5 25 5 35 Quissac ..... 6 20 Cornouiller ..... Fontanes ..... 6 55 Goudou ..... Arrivée à Labastide ..... Ligne de Labastide-Murat 8 35 Départ de Labastide ...... 16 15 8 50 Goudou ....... 16 20 8 55 Fontanes ...... 16 40 9 10 Cornouiller ..... 16 55 9 40 

 Quissac
 17 05

 Espédaillac
 17 15

 Grèzes ..... 17 25 Livernon ...... 17 35 Arrivée à Assier ...... 17 45 Départ d'Assier ..... 19 20 Le Bourg ..... 19 40 Arrivée à Lacapelle .... 19 50

Ligne de Figeac à Caussade Fons ..... 16 40 Départ de Figeac ...... 16 30 16 55 Faycelles ...... 16 50 17 10 Béduer ..... 17 30 Gréalou ..... Cajarc ..... 18 20 Gaillac ....... 18 25 Saint-Jean-de-Laur 18 40 18 40 Promilhanes .... 19 » 19 10 Limogne ..... Varaire ..... 19 40 Bach ..... 7 30 Vaylats ........ 19 50 Belmont (près Lal.) 20 10 19 50 50 20 Puylaroque ..... 20 20 8 30 Arrivée à Caussade ..... 20 45 8 50 Ligne de Caussade à Figeac 9 20 Départ de Caussade ..... 7 15 9 30 Puylaroque ..... Belmont (près Lal.) 7 40 8 10 Vaylats ..... Bach ..... Varaire ..... 8 50 Limogne ...... Promilhanes .... Saint-Jean-de-Laur 9 20 9 35 Gaillac ..... Cajarc ..... 9 50 10 25 Gréalou ..... Béduer ...... 10 50 Faycelles ...... 11 10 21 35 Arrivée à Figeac .......... 11 30 Ligne de Figeac à Latronquière 11 15 Départ de Figeac ..... 11 25 11 45 Planioles ..... 8 00 Plan de Planioles 11 55 Doullan ..... 8 20 12 05 Cardaillac (cor.) . 8 40 12 15 Prentegarde ..... 12 25 Lascombelles .... 9 10 12 35 12 40 Ste-Colombe ..... 9 15 Rauqueyroux (cor.) 9 25 Lavitarelle ..... 9 35 15 45 Richour ..... 9 45 15 50 St-Méd.-Nicourley. Laveyssière-Gorses 10 20 16 20 Lacayolle ..... 16 30 Arrivée à Latronquière (cor.) 10 45 16 40 Ligne de Latronquière à Figeac 16 55 Départ de Latronquière .... 18 00 17 15 Lacayolle ..... 18°15 Laveyssière-Gorses 18 35 17 30 St-Médard ...... 18 55 17 50 Richour ..... 19 05 9 50 Lavitarelle (cor.) . 10 05 Rauqueyrour (cor.) 19 25 10 10 Ste-Colombe .... 19 35 10 20 19 50 Prentegarde ..... 10 30 Cardaillac ..... 20 10 10 40 Doullan ...... 20 20 Plan de Planioles 20 25 20 20 11 20 Planioles ...... 20 30 Arrivée de Figeac (cor.) .... 20 45 Ligne de Conduché-Vallée du Célé à Labastide-Murat Drauzou ...... 17 15 Camboulit ...... 17 20 Boussac ...... 17 30 8 10 Espagnac ...... 18 » Brengues ...... 18 10 St-Sulpice ...... 18 30 Marcilhac ..... 18 40 Monteil ...... 18 50 9 15 Sauliac ..... 19 05 9 30 Cabrerets ..... 19 30 Arrivée à Conduché ...... 19 45 Ligne Vallée du Célé-Conduché à Lacapelle-Marival Départ de Conduché ..... 8 50 Cabrerets ...... 9 00 Sauliac ...... 9 20 Monteil ..... 9 30 Marcilhac ..... St-Sulpice ..... 9 50 Brengues ..... 10 10 Espagnac ..... 10 20 Ste-Eulalie ..... 10 30

Corn ..... 10 40

Camboulit ..... 11 »

Départ de Drauzou ..... 11 05 Ceint d'Eau ..... 11 10 Arrivée à Figeac ...... 11 20 Ligne Cahors-Gourdon, par Cazals Départ de Cahors ...... 16 00 Mercuès ...... 16 30 Espère ..... 16 40 Crayssac ...... 17 » Rostassac ...... 17 20 Pontcirq ..... 17 30 Canourgnes ..... Goujounac ..... Frayssinet ..... Montcléra ..... 18 30 Cazals ...... 18 50 Salviac ...... 19 05 Pont Carral ..... 19 20 Arrivée à Gourdon ...... 20 15 Ligne Gourdon-Cahors par Cazals Départ de Gourdon ..... 6 30 — Pont Carral ..... 7 05 Salviac ..... Montcléra ..... Frayssinet ..... Goujounac ..... Pontcirg ..... Rostassac ..... Crayssac ..... Espère ..... Mercues ..... 10 20 Arrivée à Cahors ...... 10 45 Ligne de Gourdon-Labastide-Murat Départ de Gourdon (Poste) (1) 6 00 Curebourset .... Concorès ..... Saint-Germain ... Saint-Chamarand . Fraissinet ..... Pont de Vaillac .. Montfaucon .... Arrivée à Labastide-Murat . 8 20 (1) En cas de retard de l'express venant de Paris l'autobus ne part qu'à 6 h. 15, mais it u'attend pas au delà de cette limite. Ligne de Labastide-Murat-Gourdon Départ de Labastide-Murat . Montfaucon .... Pont de Vaillac ... Pont de Rhodes ... Saint-Chamarand Saint-Germain ... 20 10 Concorès ..... 20 25 Curebourset .... Arrivée à Gourdon ...... 21 00 Ligne de Gourdon à Souillac par Payrac Départ de Souillac (gare) ... Départ de Souillac (ville) ... Passage à Lanzac .......

Embr. Nadaillac Le Treil ..... Carrière ..... Arrivée à Payrac ..... Départ de Payrac ..... Passage Embr. Rte Payrac ..

La Séguinie ..... Embr. Rte Laval . Embr. Reilhaguet Embr. Gramat ... St-Projet ..... Le Vigan ..... Arrivée à Gourdon ..... Ligne de Souillac à Gourdon par Payrac Départ de Gourdon (gare) ... Passage au Vigan ..... St-Projet ..... Embr. Rte Gramat Embr. Reilhaguet. Embr. Laval .... Embr. La Séguinie Embr. Rte Payrac Arrivée à Payrac ..... Départ de Payrac ..... Passage à Carrière ..... Le Treil ..... Rte Nadaillac .... Arrivée à Souillac (ville) .... Boussac ..... 10 50

Arrivée à Souillac (gare) ...